



## COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

### RENCONTRE 13

PLAN DE RESTAURATION

BIODIVERSITÉ

PARC À RÉSIDUS

---

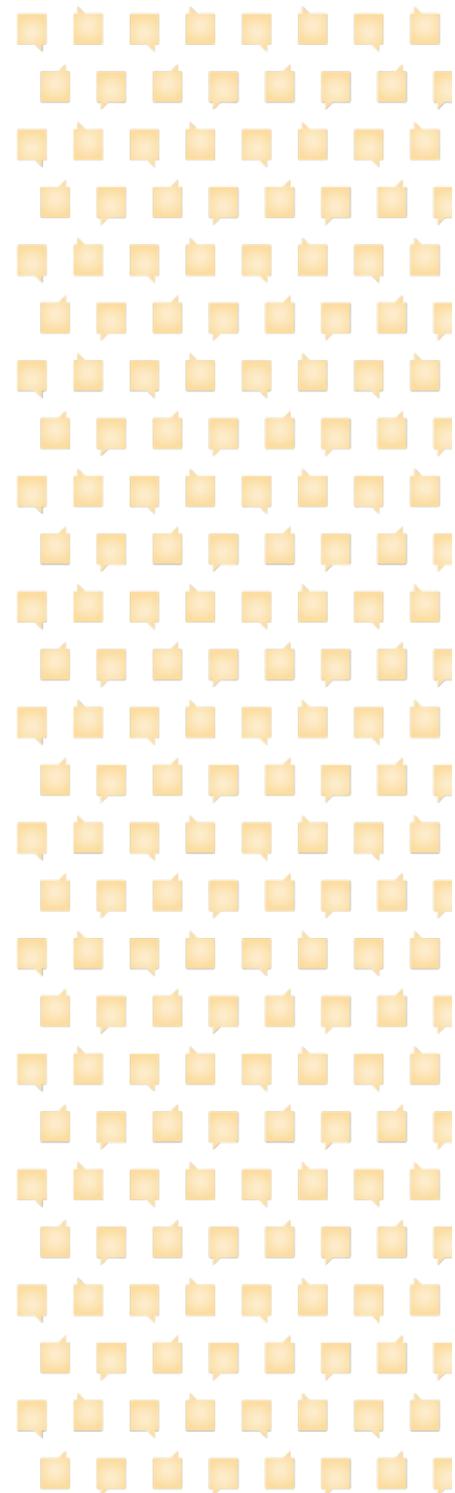
## COMPTE RENDU

---

2 novembre 2022

*VERSION ADOPTÉE*

COMPTE RENDU RÉDIGÉ PAR



## INFORMATION GÉNÉRALE

- ▶ Date : 2 novembre 2022
- ▶ Durée : 18 h 30 à 21 h
- ▶ Lieu : Bureau d'Hecla Québec, 223, rue Principale, La Sarre
- ▶ Nombre de participants : 6 participants excluant les représentants de Mine Casa Berardi

## NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Hecla Québec — Mine Casa Berardi (ci-après Hecla) pour assurer la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de liaison Mine Casa Berardi (ci-après Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles aient été soulevées.

## 1. MOT DE BIENVENUE

Mme Émilie Bélanger souhaite la bienvenue aux participants en cette 13<sup>e</sup> rencontre du Comité. Elle se présente, ainsi que sa collègue Mélissa Larouche. Elle présente ensuite Frédérique Cloutier-Pichette, directrice de projet chez Transfert et sa collègue Oumou Mbaye à la prise de notes. Mme Bélanger précise que les comptes rendus rédigés par Transfert le sont de manière non nominative afin que les participants se sentent libres de s'exprimer. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

## 2. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT

Mme Bélanger présente les objectifs de la rencontre :

- ▶ Valider le calendrier de travail 2023
- ▶ Valider la mise à jour 2022 des parties prenantes
- ▶ Prendre une photo de groupe pour le Rapport annuel du Comité
- ▶ Aborder les thématiques suivantes : plan de restauration, biodiversité et parc à résidus

Elle présente ensuite le déroulement de la rencontre.

Mme Bélanger invite les membres à commenter l'ordre du jour, lequel est ensuite approuvé.

## 3. TOUR DE TABLE ET PARTAGE SANTÉ-SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

Mme Bélanger invite les membres à partager des faits saillants ou des nouvelles d'intérêt général. Un partage Santé-Sécurité et Environnement est également encouragé.

### FAITS SAILLANTS

#### Intervention 1.

Un membre souligne que l'UQAT a inauguré le 27 septembre un laboratoire Intersectoriel d'impression 3D qui travaille sur la valorisation des résidus industriels forestiers sur le territoire. Elle souligne que ce projet est supervisé par 3 professeurs de l'UQAT et Mme Bélanger mentionne son intérêt à obtenir plus d'information afin de valider les collaborations possibles.

#### Intervention 2.

Mme Bélanger mentionne que le comité a offert une formation de mise à niveau, il y a deux mois aux nouveaux membres pour leur permettre d'être à jour sur le fonctionnement du comité.

#### Intervention 3.

Un membre informe que la ville de La Sarre a embauché un deuxième chargé de projet en environnement. Le membre mentionne que la ville avait besoin d'agrandir l'équipe de projet en environnement. Le comité environnement nouvellement créé prévoyait l'implication de la communauté, ainsi qu'une chronique en environnement, publiée sur le site internet de la ville, promet un virage en environnement pour l'année 2023. Mme Bélanger répond que la mine aura besoin de leur service et entrera en contact avec la personne responsable pour le projet de compensation.

## FAITS SAILLANTS

### Intervention 4.

Un membre mentionne que la Baie-James va se doter d'un projet d'accélération de croissance et un des projets en partenariat avec l'OBNL Agora 49 est la mise en place d'une usine. Elle souligne que la Baie-James souhaite favoriser la concertation avec les autres partenaires sur le territoire, que ce soient des partenaires du secteur public ou privé.

### Intervention 5.

Un membre mentionne le Gala de la chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi Ouest qui aura lieu ce samedi.

Mme Larouche informe que Hecla Québec est partenaire présentateur du Gala Excell'Or et ce depuis plusieurs années. Elle rappelle qu'Hecla Québec est partenaire présentateur encore cette année.

Mme Bélanger remercie les membres pour leurs partages et poursuit la présentation des différents points qui sont à l'ordre du jour.

## 4. SUIVI DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Larouche présente les suivis de la dernière rencontre (R12).

SUGGESTIONS ET SUIVIS	MIS À JOUR/STATUT
▶ Partager la liste mise à jour des membres du comité	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Mme Larouche
▶ Informer les employés de la mise en place des ligues de soccer et de tennis pour adultes	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Mme Larouche
▶ Partager aux employés les informations concernant le partenariat entre la Ville de La Sarre, Desjardins et Maisons Nordik pour l'accès à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Mme Larouche
▶ Partager le compte rendu de la R12 pour commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Mme Larouche
▶ Partager et publier le compte rendu de la R12 sur le site Web	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Mme Larouche
▶ Renforcer la présence d'Hecla auprès des acteurs de VVB	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Mme Larouche



Les membres du comité n'ont pas d'autre question ou commentaire quant au suivi de la R12. Madame Larouche informe qu'elle a eu une rencontre pour renforcer la présence d'Hecla Québec auprès des acteurs de VVB. Elle mentionne la participation de l'agente de liaison terrain pour VVB et souligne que les échanges étaient très positifs et surtout remplis de belles idées. Hecla Québec poursuivra des efforts en ce sens en 2023. Mme Larouche continue et mentionne que le partage d'informations aux employés concernant des nouvelles d'intérêt se fera désormais de façon plus élargie pour rendre l'information plus accessible. Des outils comme les babillards seront priorisés pour rendre l'information plus accessible.

## 5. ADOPTION DU COMPTE RENDU

Mme Bélanger mentionne des corrections orthographiques au compte rendu de la R12 ont été apportées. Aucun autre commentaire n'a été reçu pour le compte rendu de la rencontre précédente. Il est donc considéré comme adopté et sera déposé sur le site Web de l'entreprise.

## 6. MISE À JOUR SUR LES OPÉRATIONS

Mme Larouche présente les faits saillants.

La journée familiale est un événement marquant. Elle souligne que cette activité a été conçue pour les familles de nos employés. Elle présente ensuite l'accueil des étudiants stagiaires et enchaine en expliquant les bons coups en santé et sécurité. Elle mentionne que les rencontres annuelles des employés ont eu lieu, durant lequel une conférence portant sur la santé mentale a été animée par monsieur Étienne Boulay. Elle parle également du Colloque Santé et sécurité organisé par l'association minière du Québec.

Elle complète sa présentation et revient sur un incendie sur le site.

### PRÉCISIONS SUR CERTAINS FAITS SAILLANTS

#### Intervention 6.

Mme Larouche revient sur la journée familiale qui a été organisée le 18 juin sur le site de la mine Casa Berardi, à laquelle 320 personnes ont participé. Cette année, la présence des enfants qui ont pu visiter la mine et les différentes installations a été une innovation. Elle remercie l'appui de la Ville qui a prêté le stationnement de l'aréna, ce qui a facilité la logistique pour les visiteurs.

Mme Larouche mentionne l'organisation de plusieurs activités pour l'accueil des étudiants et stagiaires cette année. Elle mentionne leur collaboration avec le Carrefour jeunesse

## PRÉCISIONS SUR CERTAINS FAITS SAILLANTS

emploi d'Abitibi-Ouest pour l'organisation de certaines activités et l'accueil des étudiants et stagiaires. Elle explique que Hecla Québec a aussi organisé des activités de réseautage tel que de 5 à 7 et des visites du site pour permettre aux étudiants de découvrir tous les départements de la mine. Elle affirme que c'est une innovation pour attirer les étudiants et pour leur donner le goût de revenir travailler à la mine.

### Intervention 7.

Mme Larouche informe que la mine a un nouveau président-directeur général monsieur Sylvain Lessard qui a une belle expérience dans le secteur minier.

### Intervention 8.

Pour le volet SST, Mme Larouche informe que la mine a participé au colloque informatif en santé-sécurité organisé par l'Association minière du Québec (AMQ) le 20 septembre. Elle souligne la performance de certains superviseurs (Christine Carroll — Chef analyste laboratoire et Denis Mercier Contremaître mécanique mobile) qui ont reçu des trophées pour avoir atteint respectivement 250 000 et 150 000 heures de supervision sans accidents avec perte de temps avec leur équipe de travail.

Mme Larouche revient sur les objectifs en SST pour l'année 2022 qui était de 1,48. Elle mentionne que la mine se situe à 1,48 au 31 octobre.

### Intervention 9.

Mme Larouche revient sur la correspondance envoyée aux membres du comité le 10 juin pour informer de l'incendie qui a eu lieu sur le site. Elle explique que c'était un incendie mineur et que les mesures de prévention d'urgences ont fonctionné.

### Intervention 10.

Mme Larouche revient sur la rencontre annuelle des employés qui a eu lieu 18 et 19 octobre. Auparavant, cette rencontre était tenue au garage de la mine, mais cette année, Hecla Québec a décidé d'inviter ses employés à la salle de Desjardins. Lors de la rencontre, plusieurs chefs de départements ont pris la parole pour présenter différentes informations concernant la mine Casa Berardi. L'événement était plus marqué par la conférence de monsieur Étienne Boulay portant sur la sensibilisation de la santé mentale. Les partenaires locaux étaient invités à prendre part à la rencontre.

## QUESTIONS OU COMMENTAIRES

## RÉPONSES

### Intervention 11.

Un membre demande comment les gens ont apprécié la présentation, surtout les jeunes?

Mme Larouche mentionne que les commentaires reçus étaient vraiment positifs, même de la part des employés plus jeunes. La présentation était vraiment intéressante et a su attirer les plus jeunes, qui se sont sentis aussi concernés.

## MISE À JOUR SUR LE PROJET DE LA FOSSE 160

Mme Bélanger fait la présentation de la fosse 160. Elle mentionne que la mine a extrait, de janvier à août 2022, un total de 544 331 tonnes sur un objectif de 823 386 tonnes. Depuis le début des opérations de la fosse 160 en 2021, c'est un total de 751 589 tonnes qui a été extrait.

Mme Bélanger poursuit et fait une mise à jour des activités en lien avec le détournement du ruisseau Kaackakosig. Elle informe que des travaux correctifs ont été jugés nécessaires par le Ministère Pêche et Océan (MPO) lors de leur visite en août. Par suite de cette demande, la mine a déposé un plan d'action et celui-ci a été accepté. Les travaux en cours finiront d'ici la fin de l'année et d'autres sont à prévoir pour l'année 2023. Elle mentionne que certains travaux doivent être planifiés selon les saisons, en raison de l'accessibilité des accès ou encore dues au respect de la fraie du poisson.

L'avancement du remblayage de la fosse EMCP est présenté. Il est question d'un total de 2 370 000 tonnes pour l'argile et le stérile combiné. Une majorité des stériles est conservée pour le rehaussement à venir de la Cellule #7.

Mme Bélanger donne des estimations quant à la durée de vie des sites d'extraction : pour les sites sous terre ouest et est, la durée de vie est estimée jusqu'en 2027 pour le moment et pour ce qui est de la XMCP, elle sera finalisée en 2023 et il est question de 2028 pour la fosse 160.

Les membres n'ont pas d'autre question sur ce sujet.

## 7. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Mme Bélanger enchaîne avec la présentation des suivis environnementaux. Aucune non-conformité en lien avec l'effluent, les vibrations, les poussières, parc à résidus, les déversements n'est survenue entre mai et septembre.

Mme Bélanger mentionne l'importance de noter les déversements et souligne qu'ils sont très vigilants à cet effet. Elle précise qu'un important déversement a eu lieu au mois de mai. Celui-ci concernait le déversement de 680 000 litres d'eau de pluie collectée pour la gestion des incendies. Il a été signalé au niveau fédéral et provincial.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 12.	
Un membre du comité souligne que cette quantité est énorme et demande comment un tel déversement s'est produit.	<p>Mme Bélanger revient sur les causes du déversement et explique qu'il s'agit d'un déversement d'eau propre, soit de l'eau de pluie collectée dans un bassin pour pouvoir intervenir en cas d'incendie. Lors des inspections, le bris qui a occasionné l'écoulement n'était pas visible. C'est grâce à une baisse de la pression observée sur les instruments que le problème a été détecté. Le déversement a été déclaré aux autorités gouvernementales fédérale et provinciale et un plan d'action a été mis en place afin de s'assurer de bien documenter la démarche. Un plan de mesures correctives a aussi été déposé au ministère.</p> <p>L'eau a été analysée et ne révèle aucun dépassement, toutefois une légère variation de pH a été observée.</p>

## Mise à jour sur les demandes de permis

Mme Bélanger informe de l'état des permis.

Le permis de déboisement pour déplacement d'une portion du chemin des autobus a été obtenu. Les études techniques et environnementales pour les futures fosses sont en cours. Concernant la poussière, Mme Bélanger mentionne que des accommodements de non-épandage avec avis dans le 0-7 km du 38 km sont prévus, car c'est au-dessus d'un esker et ce dernier est la source de l'entreprise ONIBI. C'est une entente de bon voisinage avec ces derniers.

## 8. MISE À JOUR DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Mme Larouche présente les mises à jour sur les relations avec la communauté et implication communautaire. Elle mentionne que la mine est partenaire :

- ▶ Camping Lac Pajegasque
- ▶ CCIAO
- ▶ Golf Pikogan

- ▶ Rodéo
- ▶ Ouestival
- ▶ Lancement MDJ

Mme Larouche présente ensuite un sommaire des activités menées auprès de la communauté. Elle mentionne la contribution à plusieurs organismes du milieu, notamment le CPE Mamie sourie à Valcanton, au salon des recrues avec le CFP de la Baie-James, au Noël des enfants à Valcanton et Villebois et au Défi FUQAT organisé par la fondation de l'UQAT.

Mme Larouche poursuit la présentation et parle de la contribution financière d'Hecla Québec à la fondation du rein.

Elle informe qu'Hecla Québec était partenaire présentateur pour le Ouestival chapeauté par la Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest en collaboration avec différents partenaires du milieu.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 13.	
Un membre demande en quoi consiste la commandite pour le camping du Lac Pajegasque?	Mme Larouche répond que la mine a versé une subvention pour réparer une route.

## 9. SUIVI DES SIGNALEMENTS

Mme Larouche poursuit en indiquant qu'aucun nouveau signalement n'a été reçu depuis la dernière rencontre. Elle mentionne qu'elle est en contact constant avec un requérant pour assurer un suivi rigoureux en lien avec des épisodes de poussière. Le signalement demeure fermé, mais il y a une collaboration.

## 10. PLAN DE RESTAURATION

Mme Bélanger présente les nouveautés au plan de restauration depuis 2021 et mentionne que les rapports d'avancement, dû à une acceptation conditionnelle de la version 2021, seront à déposer au MERN sur une base annuelle au lieu de 2 fois par année, par suite d'une discussion avec l'analyste au dossier.

Elle poursuit avec la restauration de la cellule 2, réalisée à 80 %, et affirme que l'ingénierie reste à faire pour le reprofilage et que le projet devrait se poursuivre en 2023.

La prochaine mise à jour du plan de restauration est prévue en 2024 et inclura, entre autres, les nouvelles infrastructures et la future fosse.

Mme Bélanger mentionne que la mise à jour de ce plan de restauration fera l'objet d'échanges avec la Première Nation d'Abitibiwinni, comme prévu à leur entente conjointe.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 14.	
Un membre demande si la mine a déjà pensé à préserver les semences des plantes afin de les réutiliser sur le site de restauration.	Mme Bélanger trouve intéressante cette proposition et mentionne travailler avec la Première Nation d'Abitibiwinni pour voir le meilleur plan de restauration. Elle entrera en contact avec le membre pour avoir davantage d'information.
Intervention 15.	
Un membre du comité mentionne que ces Premières Nations ne veulent pas d'hydro-ensemencement et prévient que la mine devrait en discuter pour voir les meilleures techniques de restauration et valider le choix des espèces utilisées pour l'ensemencement du parc à résidus auprès de Pikogan.	Mme Bélanger en prend bonne note et sera vigilante lors des discussions à venir avec Pikogan lors de la présentation du plan de restauration.

## 11. BIODIVERSITÉ

Mme Bélanger entame la présentation sur le thème de la biodiversité et revient sur les actions qui sont entreprises depuis 2021 ainsi que les actions prévues pour l'année 2023.

Elle souligne que la mine cherche à bonifier son plan de gestion de la biodiversité qui est en révision. Mme Bélanger indique que le nouveau plan de gestion de la biodiversité bénéficie des multiples études qui documentent les écosystèmes et les impacts potentiels. Ces études aideraient également à la mise en place de procédures pour les équipes internes afin de permettre aux employés de signaler des espèces ou des habitats d'intérêt qu'ils pourraient observer.

Hecla Québec est déjà impliqué, par suite de la suggestion d'un membre de la PNA, dans le projet de dénombrement de la harde de caribous Détour, orchestré par Green First, qui a eu lieu en début d'année 2022.

## 12. PARC À RÉSIDUS

Mme Bélanger souligne qu'au niveau des parcs à résidus, des suivis fréquents sont réalisés au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux des parcs. Une inspection est faite tous les jours par l'équipe environnement.

Elle mentionne que la gestion du parc à résidus est désormais sous la responsabilité du département de l'Usine pour une meilleure précision et répartition des rôles et responsabilités. Un ingénieur en parc à résidus de projet a été engagé en ce sens.

Elle revient sur la demande d'autorisation du 3<sup>e</sup> rehaussement de la cellule #7 et mentionne que la série de questions demandées par le MELCCFP a été soumise et qu'actuellement Hecla Québec croit que le permis sera obtenu à la fin du mois de novembre, et les travaux pourront débuter au mois de décembre.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 16.	
Un membre demande si la mine se fait aider par une firme de consultants pour le projet de restauration et fermeture progressive de la cellule #2 du parc à résidus.	Mme Bélanger répond que la mine se fait aider par des experts.

Mme Bélanger demande aux membres s'ils ont d'autres questions et ceux-ci n'en ont aucune.

## 13. AUTRES POLITIQUES

Mme Bélanger présente ensuite un sommaire de la politique et les engagements du parc à résidus. Elle présente ensuite les politiques et engagements envers le comité et les engagements de la mine Casa Berardi pour le VDMD. Elle invite les membres à regarder la présentation PowerPoint pour plus d'information sur la politique et de ne pas hésiter à la contacter si les membres ont des questions.

## 14. VALIDATION DU CALENDRIER DE TRAVAIL 2023

Mme Larouche présente le calendrier des rencontres pour 2023 qui se dérouleront par thématique et mentionne que le but est de rester concentré sur une thématique. Elle

mentionne que la prochaine rencontre aura lieu à La Sarre. Le calendrier des rencontres sera envoyé aux membres qui devront confirmer leur participation à l'avance.

Elle mentionne qu'un sondage anonyme de satisfaction du comité sera envoyé aux membres. La participation est volontaire.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	
Intervention 17.	
Un membre du comité intervient et souligne que le mode hybride des rencontres est à privilégier pour faciliter certaines personnes.	Mme Larouche approuve l'idée de proposer une participation en mode hybride avec une préférence pour le présentiel.
Intervention 18.	
Un membre du comité réagit et dit que la particularité du comité est de pouvoir tisser des relations avec le milieu et n'apprécie pas l'idée de devoir dire des choses de façon anonyme et préfère dévoiler son identité.	Mme Bélanger renchérit et affirme que le sondage est plus pour permettre aux membres de s'exprimer de façon plus libre sur des sujets qu'ils ne veulent pas aborder au comité et surtout d'évaluer la représentativité du comité pour chercher l'équilibre.

## 15. VALIDATION ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES

Mme Larouche demande aux membres d'aider Hecla à bonifier la liste des parties prenantes. Elle rappelle que la liste est utilisée pour le partage d'information. Elle mentionne que la liste est mise à jour à chaque année avec l'ajout de nouveaux organismes ou parties prenantes.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 19.	
Un membre du comité suggère de vérifier le site internet des villes et voir les bottins d'informations pour avoir le nom de nouveaux organismes.	Mme Larouche répond qu'elle en prend bonne note.

## 16. TOUR DE TABLE

Mme Bélanger invite les membres à partager leurs impressions et commentaires quant à la rencontre.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 20.	
Un membre pose la question sur la présence d'Amex à Normétal et demande si Hecla Québec a un partenariat avec cette dernière?	Mme Bélanger répond qu'elle n'est pas au courant, mais va demander au secteur de l'exploration s'ils ont des informations à ce sujet.
Un membre demande ou on peut avoir des informations si Amex ne répond pas?	Un membre suggère de contacter la municipalité. Mme Bélanger ajoute que c'est la raison d'être des comités de suivi qui sont les meilleurs endroits pour discuter de ce genre de sujet.
Intervention 21.	
Un membre indique les thèmes étaient pertinents, que la rencontre s'est bien déroulée et félicite Mme Larouche.	
Intervention 22.	
Un membre souligne que la rencontre du comité a été une expérience agréable.	
Intervention 23.	
Un membre offre ses félicitations à Mme Larouche et remercie l'équipe pour la belle rencontre.	
Intervention 24.	
Un membre trouve la présentation de la Fosse intéressante et félicite l'équipe de la mine.	
Intervention 25.	
Un membre dit que l'apport d'expérience des membres était riche.	

## 17. MOT DE LA FIN

Mme Bélanger remercie les membres pour leurs commentaires et est heureuse d'avoir pu simplifier certains sujets et invite les membres à ne pas hésiter à lui demander des compléments d'information au besoin.

Mme Larouche remercie les membres pour leurs bons mots et leur attention.

Fin de la rencontre à 21 h.

## SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

- DÉCISIONS
- LES PARTICIPANTS ONT DÉCIDÉ :
- ✓ Adoption de l'ordre du jour proposé
  - ✓ Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
  - ✓ Validation de la mise à jour annuelle de la liste des parties prenantes
  - ✓ Faire des rencontres en mode hybride
  - ✓ Envoyer le sondage aux membres
  - ✓ D'envoyer dès maintenant les convocations Outlook pour 2023
  - ✓ Adoption du calendrier de travail 2023

- SUGGESTIONS
- IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :
- De donner suite aux commentaires sur le plan de restauration
  - De vérifier pour l'éthique du comité si les membres ne sont pas conjointement liés à un employé de la mine

- ENGAGEMENTS
- HECLA S'EST ENGAGÉE À :
- La rencontre n'a pas nécessité d'engagements de la part d'Hecla

- SUIVIS
- LES SUIVIS À EFFECTUER SONT :
- Partager le compte rendu de la R13
  - Publier le compte rendu adopté de la R13 sur le site Web
  - Travaux détournement du ruisseau Kaackakosig
  - Partager le calendrier des rencontres 2023
  - Envoyer les convocations Outlook pour les rencontres de 2023 dès maintenant
  - Renforcer la présence d'Hecla auprès des acteurs de VVB

## ANNEXE I

## LISTE DES PARTICIPANTS

## MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- ▶ Mme Marie-Claude Brousseau, Secteur économique — Nord-du-Québec
- ▶ Mme Annick Dostaler, Secteur municipal — Abitibi-Ouest
- ▶ Mme Vicky Ledoux, Secteur résident — Abitibi-Ouest
- ▶ Gaëtan Provencher, Secteur résident – Nord-du — Québec
- ▶ Émilie Alain, Secteur économique — Abitibi-Ouest
- ▶ Isabelle Métivier, Secteur éducation
- ▶ Élisabeth Chartrand, Secteur environnement — Abitibi-Ouest/Nord-du — Québec

## MINE CASA BERARDI

- ▶ Mme Mélissa Larouche, Coordonnatrice aux communications et relations avec le milieu
- ▶ Mme Émilie Bélanger, Directrice développement durable et relations avec le milieu

## TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- ▶ Mme Frédérique Cloutier-Pichette, Directrice de projet
- ▶ Mme Oumou Mbaye, Chargée de projets — Prise de notes

## ANNEXE II

## ORDRE DU JOUR



RENCONTRE N° 13

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre en présence

MERCREDI 2 novembre 2022 — Bureau d'Hecla, 223, rue Principale, La Sarre

---

## ORDRE DU JOUR

---

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des objectifs
3. Validation du déroulement de la rencontre
4. Partage Santé & sécurité — Environnement
5. Tour de table — Se présenter — Écho du milieu
6. Suivis de la rencontre précédente
7. Retour sur le compte rendu de la rencontre précédente
8. Mise à jour sur les opérations
9. Suivis environnementaux
10. Mise à jour sur les relations avec la communauté
11. Suivi des signalements
- \*\*\*Pause \*\*\*
- \*\*\*Prise de photo pour le rapport annuel\*\*\*
12. Présentation thématique n° 1 : Plan de restauration
13. Présentation thématique n° 2 : Biodiversité
14. Présentation thématique no 3 : Parc à résidus
15. Validation du calendrier de travail 2023
16. Validation annuelle — mise à jour 2022 des communautés d'intérêts
17. Tour de table
18. Mot de la fin

## ANNEXE III

# PRÉSENTATION MINE CASA BERARDI

# COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre n° 13

2 novembre 2022



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

# MOT DE BIENVENUE



# TOUR DE TABLE



- ▶ Valider le Calendrier de travail 2023
- ▶ Valider la mise à jour 2022 des parties prenantes
- ▶ Prendre une photo de groupe pour le Rapport Annuel du Comité
- ▶ Aborder les thématiques suivantes :
  - ✓ Plan de restauration
  - ✓ Biodiversité
  - ✓ Parc à résidus

# DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Mot de bienvenue
- Tour de table - Partage Santé & Sécurité – Environnement
- Présentation des objectifs
- Validation du déroulement de la rencontre
- Suivis de la rencontre précédente
- Retour sur le compte rendu de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements

\*\*\*Pause de 10 minutes\*\*\*

\*\*\*Photo de groupe pour le rapport annuel\*\*\*

- **Présentation thématique # 1 : Plan de restauration**
- **Présentation thématique # 2 : Biodiversité**
- **Présentation thématique # 3 : Parc à résidus**
- Validation du Calendrier de travail 2023
- Validation annuelle – Mise à jour 2022 des parties prenantes
- Tour de table
- Mot de la fin

## RETOUR SUR LA RENCONTRE N° 12



SUGGESTIONS ET SUIVIS	MISES À JOUR / STATUT
Partager la liste mise à jour des membres du comité	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Madame Larouche
Informers les employés de la mise en place des ligues de soccer et de tennis pour adultes	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Madame Larouche
Partager l'information aux employés concernant le partenariat de le Ville avec Desjardins et Maisons Nordik – Accès à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Madame Larouche
Partager le compte rendu de la R11 pour commentaires	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Madame Polard
Partager et publier le compte rendu de la R11 sur le site web	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Madame Larouche
Renforcer la présence d'Hecla auprès des acteurs de VVB	<input checked="" type="checkbox"/> Fait par Madame Larouche

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE N°12

# MISE À JOUR OPÉRATIONS



# FAITS SAILLANTS DEPUIS MAI 2022

- Journée familiale du 18 juin



- Stagiaires et étudiants



# FAITS SAILLANTS DEPUIS MAI 2022

## Nouveau Vice président- directeur général

- Monsieur Sylvain Lessard

## Colloque en santé et sécurité

- Superviseurs honorés
- Rappelle de l'objectif SST 2022 : 1,58
- Résultat de performance au 31 Octobre 2022. : 1,48

## Incendie au site de la mine Casa Berardi

- 10 juin 2022



# FAITS SAILLANTS DEPUIS MAI 2022

## Rencontres annuelles des employés

- 18 et 19 octobre
- Nouveau concept
- Sensibilisation sur la santé mentale



## PERMIS OBTENUS

- DEMANDE DE DÉBOISEMENT POUR DÉPLACEMENT D'UNE PORTION DU CHEMIN DES AUTOBUS
- DÉBOISEMENT DE LA CELLULE 7

## PERMIS EN ATTENTE DE RÉPONSE

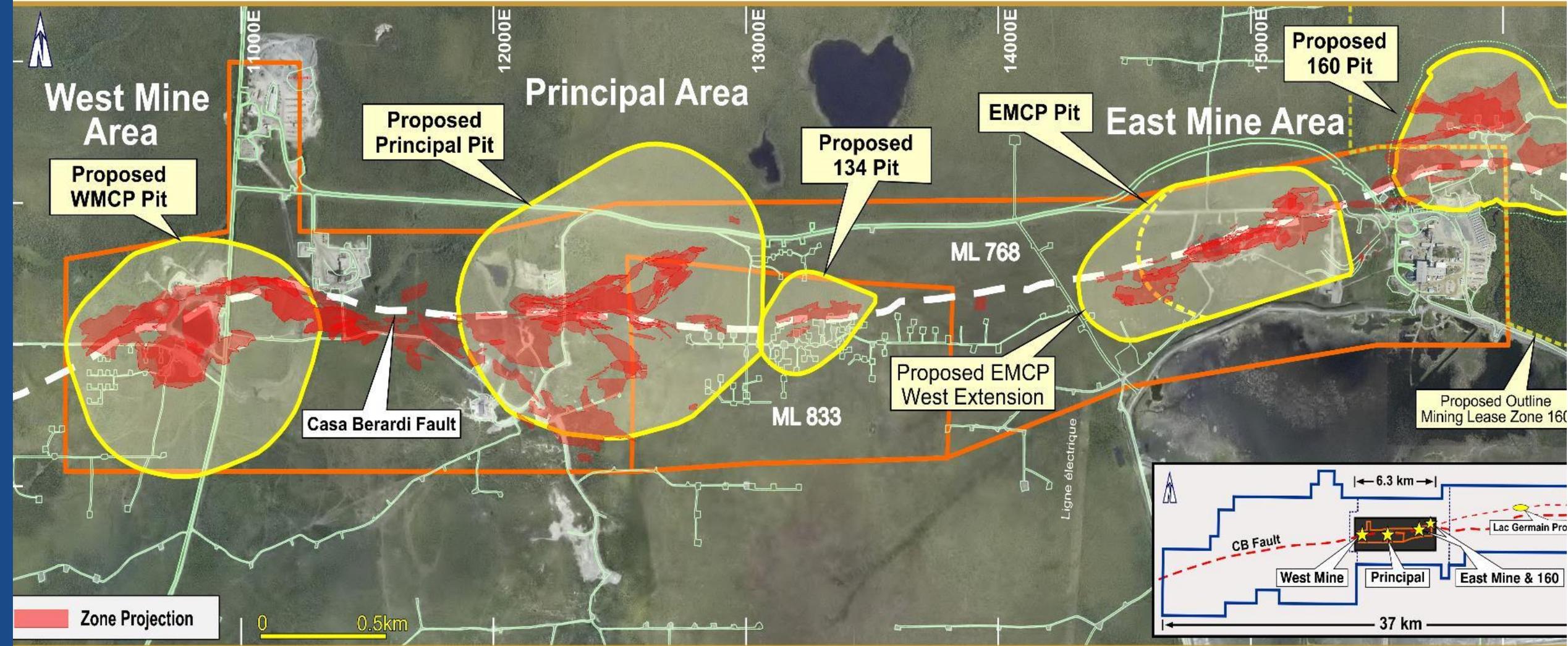
- DEMANDE DE MODIFICATION AU MFFP POUR LES TRAVAUX À FINALISER CONCERNANT LA DÉVIATION DU RUISSEAU
- DEMANDE DE REHAUSSEMENT CELLULE 7
- DEMANDE DE MODIFICATION POUR L'AJOUT D'UNE UNITÉ DE CONCASSAGE SECONDAIRE DE LA HALTE À MINÉRAI

## PERMIS EN PRÉPARATION - PROCHAINES ÉTAPES

- ÉTUDES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LES FUTURES FOSSES
- PLAN LONG TERME POUR LES PERMIS EN COURS
- STRATÉGIE D'OPÉRATION EN COURS
- MODIFICATION HALDE MINÉRAI À L'EST
- DEMANDE DE REHAUSSEMENT DE LA CELLULE 4

# DEMANDES DE PERMIS

## Projets actuels et futurs



## Travaux

- ✓ Minerai extrait de janvier à août 2022 : 544 331 tonnes / Objectifs 2022 : 823 386 tonnes
- ✓ Minerai total extrait depuis le début de l'opération de la Fosse 160 : 751 589 tonnes
- ✓ Pour l'année 2022, on prévoit forer 142 000 mètres de production versus les 30 000 mètres forés en 2021
- ✓ 1 à 2 sautages sont prévus par semaine

## Détournement du ruisseau Kaackakosig

- ✓ Certains travaux correctifs ont été jugés nécessaires par le Ministère Pêche et Océan (MPO) lors de leur visite en août
- ✓ On a donc déposé un plan d'action, celui de 2022 a été accepté
- ✓ Des travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année et d'autres sont à venir en 2023

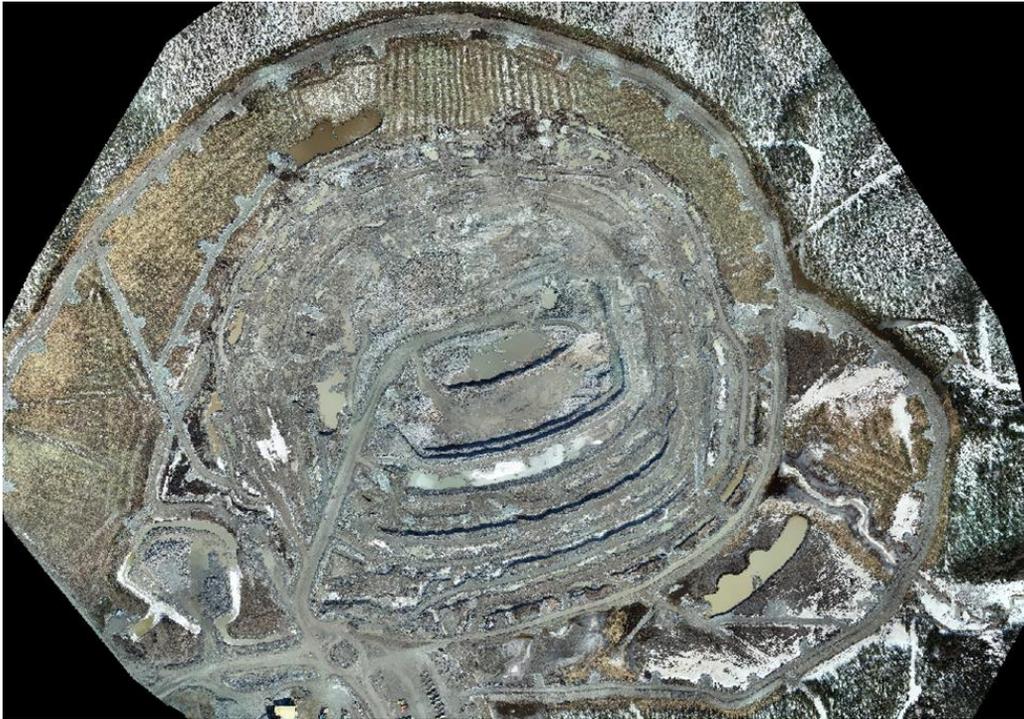
## Entreposage d'argile et de stérile

- ✓ Entreposage dans la fosse EMCP : 2 370 000 tonnes
- ✓ Stérile mis en réserve pour le rehaussement de la Cellule #7

## Durée de vie des autres sites d'extraction

- ✓ Sous terre Ouest : 2027
- ✓ Sous terre Est : 2027
- ✓ XMCP : 2023
- ✓ Fosse 160 : 2028

# ÉVOLUTION DE LA FOSSE 160



Avril 2022



Septembre 2022

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

# SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

# SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

	PARAMÈTRES	ENCADREMENT		FRÉQUENCE DU SUIVI HECLA	NORME ATTESTATION ASSAINISSEMENT	MISE À JOUR AU COMITÉ DE LIAISON	COMMENTAIRES
		FÉD	PROV				
EFFLUENT	Débit, pH	✓	✓	En continu	En continu	À CHAQUE RENCONTRE	Ouverture 20 juin Conforme
	Arsenic, cuivre, cyanure, MES, nickel, plomb, zinc,	✓	✓	2 x / semaine	1 x / semaine		
	Fer, conductivité		✓				
	C10-C50		✓	1 x / mois	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / mois	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	1 x / mois	4 x / an		
	Dureté, nitrite et nitrate, sulfates, azote ammoniacale	✓	✓	2 x / semaine	4 x / an		
	Alcalinité, aluminium, cadmium, conductivité, mercure, molybdène,	✓	✓	1 x / mois	4 x / an		
	Sélénium, chlorures,	✓		2 x / semaine	4 x / an		
	Chrome, cobalt, fer, manganèse, phosphore, radium, sélénium, thallium, uranium	✓		1 x / mois	4 x / an		
	Cyanates, thiocyanates		✓	2 x / semaine	4 x / an		
	Sulfures, thiosulfates		✓	1 x / mois	4 x / an		
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x / an	4 x / an		
	Lemna Minor	✓		4 x / an	4 x / an		
Toxicité sublétales (Mené tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x / an	2 x / an			
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées à 3 endroits sur le site (monterie de ventilation, dôme et digue)		✓	En temps réel	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels (Inventaire national des rejets de polluants et Inventaire québécois des émissions atmosphériques)	✓	✓	Annuelle	Annuelle	RENCONTRE D'OCTOBRE	Conforme
PARC À RÉSIDUS	Suivi au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux dans le parc		✓	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	RENCONTRE D'OCTOBRE	Conforme
DÉVERSEMENTS	Rapporter tout déversement (si touche l'habitat du poisson au fédéral aussi)	✓	✓	En temps réel	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme

MOIS	NOMBRE	PRODUITS	VOLUME (L/KG)	LOCALISATION
Mai 2022	19	Huile hydraulique, eau du bassin mine ouest, antigel, diesel, eau du bassin de la halde mixte, huile à compresseur, huile moteur	0,5 litres à 680 000 litres	Déversement d'eau de pluie collectée pour la gestion des incendie
Juin 2022	13	Antigel, essence, huile hydraulique	1 à 20 litres	En face du garage Est Fosse 160 Halde mixte 1
Juillet 2022	13	Huile hydraulique, essence, diesel	1 à 50 litres	Réservoir diesel au puits Ouest
Août 2022	9	Huile hydraulique, antigel	0,5 à 30 litres	Fosse EMCP
Septembre 2022	12	huile hydraulique, diesel, eau de procédé et pulpe de résidus	0,2 litre à 60 000 litres	Épaississeur du concentrateur

QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

# MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU



# MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU

## Contributions communautaires

- **Camping Lac Pajegasque**
- **Partenaire annuel – CCIAO**
- **Partenaire majeur – Golf Pikogan**
- **Partenaire majeur Festival Équestre et Rodéo**
- **Professionnel de La Sarre**
- **Partenaire Ouestival**
- **Lancement Maison des jeunes de La Sarre**
- **CPE Mamie sourie - Valcanton**
- **Salon des recrues – CFP Baie James**
- **Noël des enfants – Valcanton et Villebois**
- **Défi FUQAT – Fondation de l'UQAT**



**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# SUIVI DES SIGNALEMENTS

- ✓ Aucun nouveau signalement reçu depuis la R12
- ✓ Suivi gestion des poussières de façon proactive
- ✓ Maintien du canal de communication avec le requérant pour ajustements au besoin

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

PAUSE

# THÉMATIQUE #1 – Plan de restauration

## Nouveautés depuis 2021

- ✓ Les rapports d'avancement à déposer au MERN le seront désormais sur une base annuelle au lieu de 2 fois par année
- ✓ Poursuite de la restauration de la cellule 2, réalisée à 80 %

## Prochaine mise à jour du Plan de restauration

- ✓ La prochaine mise à jour est prévue en 2024
- ✓ Elle inclura, entre autres, les nouvelles infrastructures et la future fosse

## Intentions d'information-consultation

- ✓ La mise à jour du Plan de restauration fera l'objet d'échanges avec la Première Nation d'Abitibiwinni, tel que prévu à notre Entente conjointe
- ✓ Nous travaillons présentement ensemble sur le Plan de mise en œuvre de l'Entente
- ✓ L'identification de moyens afin d'échanger de façon efficace est prévue

## Actions prévues en 2023

- ✓ Réalisation du mandat pour la mise à jour du Plan de restauration par un consultant

SUIVI DES ENGAGEMENTS	PROGRESSION ET COMMENTAIRES
<p>▶ Restaurer progressivement les fosses</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Autour de 300 000 m<sup>3</sup> de matériaux entreposés dans la fosse EMCP pour sa restauration progressive, soit environ 2 % de la capacité totale</li> <li>✓ Matériaux issus du décapage de la Fosse 160</li> <li>✓ La restauration progressive avance en fonction de la disponibilité des matériaux</li> </ul>
<p>▶ Valider le choix des espèces utilisées pour l'ensemencement du parc à résidus auprès de Pikogan, tel que mentionné dans l'Entente conclue avec la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cela sera fait en collaboration avec le Comité de mise en œuvre d'ici quelques années, soit autour de 2024, lorsque nous en serons à faire le plan de fermeture</li> <li>✓ Certains liens seront possible à faire avec Plan de gestion de la biodiversité</li> </ul>

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

## THÉMATIQUE #2 – Biodiversité

## Nouveautés depuis 2021

- ✓ Bonification de la Politique de gestion de la biodiversité
- ✓ Précisions et meilleure répartition des rôles et responsabilités
- ✓ Réalisation de plusieurs études pour documenter les écosystèmes et les impacts potentiels
- ✓ Intégration de ces nouvelles données au Plan de gestion de la biodiversité
- ✓ Procédures internes en cours pour aider les employés à signaler des espèces ou des habitats d'intérêt qu'ils pourraient observer

## Actions prévues en 2023

- ✓ Développer et implanter un système de gestion de la biodiversité
- ✓ Mettre en œuvre les actions prévues au Plan de gestion de la biodiversité
- ✓ Poursuivre les collaborations en cours avec la communauté

## OBJECTIFS

En appliquant le Protocole de gestion de la biodiversité de VDMD, Hecla travaille à l'atteinte des objectifs de développement durable suivants :

- ▶ Prendre en considération la conservation de la biodiversité, dans chaque étape du cycle de vie de la mine, en visant la séquence d'atténuation : éviter, minimiser, atténuer et compenser
- ▶ Évaluer les répercussions de nos activités pour préserver les avantages que procurent les écosystèmes sains
- ▶ Lors de la restauration, rétablir la vitalité et la diversité des écosystèmes pour répondre aux besoins des utilisations éventuelles
- ▶ Travailler en collaboration avec la communauté, dans le but de créer des projets de recherche, encourager l'inclusion des connaissances traditionnelles, réduire la dégradation des habitats et la perte de biodiversité et la considérer au sein des processus locaux de gestion du territoire

## ENGAGEMENTS

1. Assurer la conformité de notre gestion de la biodiversité aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux aires protégées réglementées
2. Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion de la biodiversité
3. Assurer une gestion responsable dans un souci de réduire les impacts potentiels sur la biodiversité et les habitats critiques, en plus d'éviter d'effectuer des activités à l'intérieur des sites de patrimoine mondial

4. Poursuivre notre amélioration continue en mettant à jour annuellement notre Plan de gestion de la biodiversité, lequel inclura l'évaluation et la surveillance des composantes significatives identifiées
5. Communiquer nos engagements en matière de gestion de la biodiversité avec nos employés, nos entrepreneurs et la communauté
6. Définir et communiquer les responsabilités en matière de gestion de la biodiversité, incluant la reddition de comptes
7. Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion de la biodiversité
8. Échanger avec la communauté afin de comprendre leurs préoccupations et participer aux activités de concertation en lien avec la biodiversité
9. Établir des objectifs de performance après avoir quantifié et analysé les impacts de nos activités sur la biodiversité, lesquels seront présentés au sein des activités de redditions de comptes internes et externes
10. Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES
SUGGESTIONS DU COMITÉ		
1.	▶ Partager les Fiches synthèse pour les projets de compensation de l'habitat du poisson.	✓ Fait ✓ En octobre 2021
2.	▶ Suggestion qu'Hecla Québec s'implique dans le projet de sauvegarde du caribou de la « Harde du Détour » et d'inviter la spécialiste de l'UQAT à venir offrir une présentation sur le sujet	✓ Fait ✓ La collaboration privilégiée est celle avec GreenFirst et la PNA

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
1.	▶ Assurer la conformité de notre gestion de la biodiversité aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux aires protégées réglementées	✓	Fait
		✓	Nous travaillons actuellement à mieux documenter les efforts en ce sens
		✓	Aucune aire protégée à ce jour à proximité de la mine
2.	▶ Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion de la biodiversité	✓	En cours
		✓	Efforts soutenus d'ici décembre
3.	▶ Assurer une gestion responsable dans un souci de réduire les impacts potentiels sur la biodiversité et les habitats critiques, en plus d'éviter d'effectuer des activités à l'intérieur des sites de patrimoine mondial	✓	Fait
		✓	Inclus à chaque demande de permis
		✓	Aucun site de patrimoine mondial à proximité de la mine à ce jour
4.	▶ Poursuivre notre amélioration continue en mettant à jour annuellement notre Plan de gestion de la biodiversité, lequel inclura l'évaluation et la surveillance des composantes significatives identifiées	✓	En cours
		✓	Environ 20 % réalisé
		✓	Intention ferme de le terminer d'ici décembre
		✓	Collaboration débutée récemment avec des experts afin finaliser un Plan de gestion en bonne et due forme
5.	▶ Communiquer nos engagements en matière de gestion de la biodiversité avec nos employés, nos entrepreneurs et la communauté	✓	Fait
		✓	Rencontre annuelle des employés
		✓	Énoncés inclus aux contrats des entrepreneurs
		✓	R13 – CDL

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE		
6.	▶ Définir et communiquer les responsabilités en matière de gestion de la biodiversité, incluant la reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ La Politique 2.0 de 2022 inclut des rôles et responsabilités claires, incluant les Rapports</li> </ul>
7.	▶ Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ Un système de gestion complet dédié à la biodiversité est prévu pour 2023</li> </ul>
8.	▶ Échanger avec la communauté afin de comprendre leurs préoccupations et participer aux activités de concertation en lien avec la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Collaboration avec la Chaire BCM de l'UQAT</li> <li>✓ Projet GreenFirst et PNA</li> </ul>
9.	▶ Établir des objectifs de performance après avoir quantifié et analysé les impacts de nos activités sur la biodiversité, lesquels seront présentés au sein des activités de redditions de comptes internes et externes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ Sera possible en 2023</li> <li>✓ Intention de présenter le Plan au Comité de liaison lors de la R16</li> </ul>
10.	▶ Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ La restructuration du département environnement permet de mieux répartir les rôles et responsabilités</li> </ul>

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# THÉMATIQUE #3

## Parc à résidus



## Nouveautés depuis 2021

- ✓ Bonification de la Politique de gestion des résidus
- ✓ La gestion du Parc à résidus est désormais sous la responsabilité du Département Usine
- ✓ Précisions et meilleure répartition des rôles et responsabilités
- ✓ Demande d'autorisation du 3<sup>e</sup> rehaussement de la cellule #7
- ✓ Début des travaux prévu à l'automne 2022, si les permis sont reçus à temps
- ✓ Demande de permis pour le rehaussement de la cellule 4 à déposer d'ici fin de l'année 2022

## Actions prévues en 2023

- ✓ Finaliser la construction du 3<sup>e</sup> rehaussement de la cellule #7

## OBJECTIFS

En appliquant le Protocole de gestion des résidus miniers VDMD, Hecla travaille à l'atteinte des objectifs de développement durable suivants :

- ▶ Assurer une gestion sécuritaire pour tous les cycles de vie de la conception à la fermeture des installations
- ▶ Démontrer notre responsabilité en matière de protection de la sécurité et de la santé de nos employés, de nos entrepreneurs et de la communauté
- ▶ Réduire au minimum les risques sociaux, économiques et environnementaux pour les générations présentes et futures et les obligations à long terme

## ENGAGEMENTS

1. Assurer la conformité de notre gestion et de nos infrastructures aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux pratiques d'ingénierie raisonnables et prudentes
2. Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion des résidus
3. Assurer une gestion responsable des résidus et des infrastructures dans le but de réduire les impacts potentiels à court et long terme, au niveau social, environnemental et économique, et ce, durant la planification, la conception, la construction et la gestion du parc à résidus

4. Poursuivre notre amélioration continue et respecter les critères de conception établis, les aires de stockage prévues pour les solides et les liquides, les meilleures technologies existantes et les meilleures pratiques applicables, dans la mesure du possible
5. Communiquer nos engagements en matière de gestion des résidus avec nos employés, nos entrepreneurs, nos consultants et la communauté
6. Définir, communiquer et vérifier la compréhension des responsabilités en matière de gestion des résidus, incluant la reddition de comptes, les niveaux d'imputabilité, d'autorité et de compétence
7. Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion des résidus avec l'aide des employés, des entrepreneurs et des consultants, lorsque pertinent
8. Échanger avec la communauté afin de prendre en compte leurs préoccupations et considérations relatives à la conception, l'emplacement, l'exploitation et la gestion des résidus miniers
9. Mener des revues de performance périodique, incluant des revues indépendantes, afin de soutenir l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité et de gestion des risques
10. Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la

## SUIVI DES ENGAGEMENTS

## PROGRESSION ET COMMENTAIRES

### ENGAGEMENTS PRIS ENVERS LE COMITÉ

1.	▶ Restauration et fermeture progressive de la cellule #2 du parc à résidus	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ 50 % des matériaux apportés en 2021</li> <li>✓ 100 % des matériaux seront apporté en 2022</li> </ul>
2.	▶ Utilisation de 15 % des résidus pour le remblai sous terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ Pour 2021 : 7,8 % des résidus ont été réutilisés</li> <li>✓ Pour 2022 : chiffres à venir en mars 2023</li> </ul>
3.	▶ Valorisation et utilisation des stériles pour la construction des infrastructures comme les chemins et les digues du parc à résidus	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Stérile utilisé pour la construction du chemin de contour de la fosse 160</li> <li>✓ Intention d'utiliser les stériles pour le rehaussement de la cellule #7</li> </ul>
4.	▶ Remplissage des fosses avec les stériles à partir de 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ Le dépôt de matériaux a débuté en 2022</li> <li>✓ Une portion des matériaux est conservée pour le rehaussement à venir de la cellule #7</li> </ul>
5.	▶ Présenter les suivis environnementaux du parc à résidus lors de la rencontre d'octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ R2 – R5 – R10 et R13</li> </ul>

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la conformité de notre gestion et de nos infrastructures aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux pratiques d'ingénierie raisonnables et prudentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Exigences réglementaires : Surveillance en continu</li> <li>✓ Engagements corporatifs : Audit externe mené en 2022</li> </ul>	
2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion des résidus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ En date de septembre</li> <li>✓ 75% du niveau B est atteint</li> <li>✓ Et 55% du niveau A est atteint</li> </ul>	
3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une gestion responsable des résidus et des infrastructures dans le but de réduire les impacts potentiels à court et long terme, au niveau social, environnemental et économique, et ce, durant la planification, la conception, la construction et la gestion du parc à résidus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Les scénarios de bris de digues ont été mis à jour en 2022</li> <li>✓ Le Plan d'urgence au parc est en mise à jour</li> </ul>	
4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre notre amélioration continue et respecter les critères de conception établis, les aires de stockage prévues pour les solides et les liquides, les meilleures technologies existantes et les meilleures pratiques applicables, dans la mesure du possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Tous les résidus sont stockés dans les endroits prescrits</li> <li>✓ L'évolution du parc prend en compte les meilleures pratiques de l'industrie</li> </ul>	
5. NYSE: HL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer nos engagements en matière de gestion des résidus avec nos employés, nos entrepreneurs, nos consultants et la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Rencontre annuelle des employés</li> <li>✓ Énoncés inclus aux contrats des entrepreneurs</li> <li>✓ R13 – CDL</li> </ul>	

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
6.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Définir, communiquer et vérifier la compréhension des responsabilités en matière de gestion des résidus, incluant la reddition de comptes, les niveaux d'imputabilité, d'autorité et de compétence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cours</li> <li>✓ La Politique 2.0 de 2022 inclut des responsabilités claires, incluant les activités de reddition de comptes</li> <li>✓ Le Manuel d'opération – exploitation et surveillance (MOES) est en train d'être mis à jour, lequel inclut les niveaux d'imputabilité</li> </ul>	
7.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion des résidus avec l'aide des employés, des entrepreneurs et des consultants, lorsque pertinent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Un système de gestion est en place</li> <li>✓ Des mises à jour et améliorations sont apportées en continue</li> </ul>	
8.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Échanger avec la communauté afin de prendre en compte leurs préoccupations et considérations relatives à la conception, l'emplacement, l'exploitation et la gestion des résidus miniers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ R2 – R5 – R10 et R13 du CDL</li> </ul>	
9.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mener des revues de performance périodiques, incluant des revues indépendantes, afin de soutenir l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité et de gestion des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Audits interne et externe annuel</li> <li>✓ Incluant des firmes spécialisées indépendantes</li> <li>✓ Une première revue de direction est prévue en 2022 dans un souci d'amélioration continue</li> </ul>	
10.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait</li> <li>✓ Les budgets sont ajustés à chaque année</li> </ul>	

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# Autres Politiques 2.0

## OBJECTIFS

En appliquant le Protocole d'intendance de l'eau VDMD, Hecla travaille à l'atteinte des objectifs de développement durable suivants :

- ▶ Améliorer la qualité de l'eau en réduisant au minimum le rejet de produits chimiques dangereux dans les eaux usées
- ▶ Participer aux solutions pour éviter les pénuries d'eau grâce à une utilisation plus efficace de l'eau, y compris sa réutilisation et son recyclage
- ▶ Favoriser la création de partenariats avec le milieu pour restaurer les écosystèmes aquatiques et participer aux efforts locaux de gestion de l'eau

## ENGAGEMENTS

1. Assurer la conformité de notre gestion et de nos infrastructures aux exigences réglementaires et aux engagements corporatifs
2. Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion de l'eau
3. Assurer une gestion responsable de l'eau dans le but de réduire les impacts potentiels sur la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine ainsi que la pérennité de la ressource

4. Poursuivre notre amélioration continue en matière de réduction de la quantité d'eau propre utilisée au site, grâce à la réutilisation et l'efficacité de nos pratiques
5. Communiquer nos engagements en matière de gestion de l'eau avec nos employés, nos entrepreneurs et la communauté
6. Définir et communiquer les responsabilités en matière de gestion de l'eau, incluant la reddition de comptes, que ce soit au sein des opérations ou de la planification en fonction du bassin versant
7. Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion de l'eau qui inclut un bilan d'eau et permet une gestion proactive de la qualité et de la quantité des eaux
8. Échanger avec la communauté afin de comprendre leurs préoccupations et participer aux activités de planification liées au bassin versant
9. Établir des objectifs de performance qui sont mis en œuvre, suivis et présentés au sein des activités de redditions de comptes internes et externes
10. Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique

## OBJECTIFS

En appliquant le Protocole VDMD de gestion des changements climatiques, Hecla travaille à l'atteinte des objectifs de développement durable suivants :

- ▶ Assurer une gestion sécuritaire de la santé et la sécurité de nos employés, de la communauté et de l'environnement qui tient compte des changements climatiques
- ▶ Augmenter notre résilience et réduire le besoin de mesures d'adaptation plus coûteuse à une phase ultérieure du cycle de vie de la mine
- ▶ Réduire et atténuer les impacts potentiels directs et indirects des changements climatiques sur nos opérations

## ENGAGEMENTS

1. Assurer la conformité de notre gestion des changements climatiques aux exigences réglementaires et aux engagements corporatifs
2. Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion des changements climatiques
3. Assurer une gestion responsable de la consommation énergétique, des émissions de GES et des changements climatiques dans un souci de réduire les impacts potentiels sociaux, économiques et environnementaux

4. Poursuivre notre amélioration continue en matière de collecte de données, d'outils d'aide à la décision et de gestion de la consommation d'énergie, qui soient adaptés aux sources d'émission de GES du site et aux impacts évalués des changements climatiques
5. Communiquer nos engagements en matière de gestion des changements climatiques avec nos employés, nos entrepreneurs et la communauté
6. Définir des rôles et des responsabilités claires en matière de gestion de la performance énergétique, des émissions de GES et des changements climatiques, incluant les modalités de redditions de comptes
7. Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion des émissions de GES et des changements climatiques
8. Échanger avec la communauté afin de comprendre leurs préoccupations en lien avec les changements climatiques et participer aux efforts de gestion des changements climatiques
9. Établir des objectifs de performance mesurables et adaptés au cycle de vie, qui sont mis en œuvre, suivis grâce à des indicateurs clés et présentés au sein des activités de redditions de comptes internes et externes
10. Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# Validation du Calendrier de travail 2023

2023

## R14 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- Adoption du Bilan annuel du Comité
- Utilisation du territoire
- Gestion de l'eau

25 janvier 2023

La Sarre

## R15 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES
- Retombées socio-économiques 2022

24 mai 2023

Pikogan

## R16 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

- Plan de restauration
- Biodiversité
- Parc à résidus
- Validation du Calendrier de travail 2024

4 octobre 2023

VVB

# Validation annuelle des parties prenantes

# VALIDATION ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES

## MISE À JOUR ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES (PP)

- ✓ L'exercice a été réalisé durant la période estivale comme chaque année
- ✓ Aucune nouvelle partie prenante n'a été identifiée cette année

## MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- ✓ Identification des sources d'informations potentielles et analyse des sources trouvées
- ✓ Bonification des PP en fonction de la connaissance des acteurs de la région
- ✓ En prenant soin aussi d'inclure celles dont les intérêts pourraient être conflictuels

## L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

- ✓ À votre connaissance, y a-t-il de nouveaux organismes et/ou parties prenantes ?
- ✓ À votre connaissance, existe-t-il des groupes sous-représentés ou vulnérables qui pourraient être impactés ?

## VALIDATION DES SOURCES D'INFORMATIONS POTENTIELLES

- ✓ Revue de presse – Journaux locaux et régionaux
- ✓ Registre des communications
- ✓ Correspondances d'affaires
- ✓ Médias sociaux, etc.

## L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

- ✓ À votre connaissance, y a-t-il d'autres sources d'informations potentielles ?

**QUESTIONS ?**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**

# TOUR DE TABLE



# MOT DE LA FIN



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

**MERCI À TOUS !**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**